



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2018**



ASSOCIATION ETAPE AUVERGNE

ASSOCIATION ETAPE AUVERGNE
Siège social : CHAUMONT – 43360 VERGONGHEON
Association régie par la loi de 1901

N° Siren : 507 539 260

Ce rapport contient 15 pages



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice de 12 mois clos le 31/12/2018

Aux membres de l'association ETAPE AUVERGNE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre association, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ETAPE AUVERGNE relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les produits d'exploitations.

Dans le cadre de notre mission, nous avons été conduits à nous assurer, au regard des principes comptables en vigueur, de la correcte comptabilisation des subventions acquises au cours de l'exercice. Nous avons obtenu les éléments probants qui justifient la réalité des opérations comptabilisées à ce titre dans les comptes de votre association.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ETAPE AUVERGNE ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.



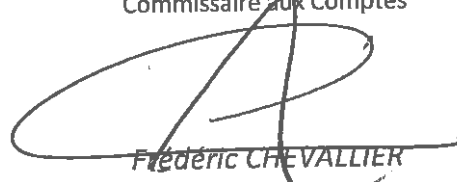
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon

Le 12 juin 2019

TEOREM AREs X•PERT
Commissaire aux Comptes



Frédéric CHEVALLIER
Commissaire aux Comptes
Représentant la Société



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018-12			Exercice N-1 31/12/2017-17		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	58 257	38 830	19 427	5 438	13 989	257.27	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains	26 500		26 500		26 500		
	Constructions	1 279 390	128 722	1 150 668	954 451	196 217	20.56	
	Installations techniques Matériel et outillage	1 150 910	853 687	297 223	328 438	31 215	9.50	
	Autres immobilisations corporelles	644 244	399 926	244 318	231 148	13 170	5.70	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	20 165		20 165	20 161	4	0.02		
Prêts								
Autres immobilisations financières	2 130		2 130	1 530	600	39.21		
TOTAL I	3 181 596	1 421 165	1 760 431	1 541 166	219 265	14.23		
Comptes de liaison								
TOTAL II								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements	105 453		105 453	101 247	4 207	4.15	
	En-cours de production de biens	24 673		24 673	62 571	37 898	60.57	
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis	12 985	4 818	8 167	7 417	750	10.11	
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	CREANCES (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	1 031 893	14 847	1 017 046	756 469	260 576	34.45	
	Autres créances	305 841		305 841	451 611	145 770	32.28	
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	920 055		920 055	1 307 073	387 018	29.61		
Charges constatées d'avance (3)	78 999		78 999	77 593	1 405	1.81		
TOTAL III	2 479 898	19 865	2 460 233	2 763 981	303 748	10.99		
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion act (VI)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 661 494	1 440 830	4 220 664	4 305 147	84 483	1.98		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2018	31/12/2017	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 047 376	978 645	68 731	7.02
	Report à nouveau	21 719	21 719		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Défisits)	63 496	68 731	5 235	7.62
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
Apports	1 329 597	1 329 597			
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	39 957	41 778	1 821	4.36	
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
	TOTAL I	2 458 708	2 397 033	61 675	2.57
	Comptes de liaison				
	TOTAL II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	6 000	6 000		
	Provisions pour charges	41 100	26 092	15 008	57.52
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	TOTAL III	47 100	32 092	15 008	46.77
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	583 669	758 384	174 716	23.04
	Emprunts et dettes financières divers		450	450	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	316 775	222 259	94 515	42.52
	Dettes fiscales et sociales	789 462	752 918	36 543	4.85
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		67 420	67 420	100.00
	Autres dettes	24 952	74 590	49 639	66.55
Instrument de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	TOTAL IV	1 714 857	1 876 022	161 166	8.59
	Ecarts de conversion passif(V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 220 664	4 305 147	84 483	1.96

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

1 714 857 1 876 022

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT



	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue de Biens et Services	3 717 883	3 372 434
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	3 717 883	3 372 434
Production stockée	37 148	3 889
Production immobilisée	13 028	1 100
Subventions d'exploitation	193 818	202 923
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	1 773 185	1 736 297
Collectes		
Cotisations		
Autres produits	238	902
TOTAL I	5 661 004	5 317 545
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	514 516	485 500
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	4 207	17 371
Autres achats et charges externes ^a	1 040 669	902 136
Impôts, taxes et versements assimilés	109 239	103 605
Salaires et traitements	2 995 140	2 833 469
Charges sociales	766 178	727 972
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	181 187	182 413
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions	4 452	10 395
Pour risques et charges : dotations aux provisions	15 008	
Subventions accordées par l'association		
Autres charges (2)	3 197	24 227
TOTAL II	5 625 379	5 252 347
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	35 625	65 197
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT



	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier		
Autres intérêts et produits assimilés	3 397	21 457
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V	3 397	21 457
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	8 777	13 691
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI	8 777	13 691
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	5 351	7 766
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	30 244	72 924
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	37 688	1 805
Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 329	9 079
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL VII	48 017	10 884
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	14 766	4 039
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		5 077
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		6 000
TOTAL VIII	14 766	15 117
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	33 251	4 232
Impôts sur les bénéfices (IX)		
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	5 712 419	5 349 886
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	5 648 923	5 281 155
SOLDE INTERMEDIAIRE	63 496	68 731
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	63 496	68 731

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 220 664.09 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 5 661 004.40 Euros et dégageant un excédent de 63 495.69 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Fin de la convention d'affiliation avec l'AREPSHA le 18/07/2018
- Acquisition le 17/12/2018 du bâtiment d'exploitation situé ZAC des Listes à Issoire

REGLES ET METHODES COMPTABLES**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

La location du bâtiment de Vergongheon est désormais comptabilisée en "location pure"; la lecture du contrat infime l'enregistrement en crédit bail immobilier.



COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	37 693		20 564
TOTAL			
Terrains			26 500
Constructions sur sol propre			238 500
Constructions sur sol d'autrui	1 040 890		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 117 396		50 627
Installations générales agencements aménagements divers	403 409		30 041
Matériel de transport	96 748		14 470
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	111 510		19 145
TOTAL	2 769 953		379 283
Autres titres immobilisés	20 161		4
Prêts, autres immobilisations financières	1 530		600
TOTAL	21 691		604
TOTAL GENERAL	2 829 336		400 452

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			58 257	58 257
TOTAL				
Terrains			26 500	26 500
Constructions sur sol propre			238 500	238 500
Constructions sur sol d'autrui			1 040 890	1 040 890
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		17 113	1 150 910	1 150 910
Installations générales agencements aménagements divers			433 450	433 450
Matériel de transport		29 090	82 128	82 128
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 989	128 666	128 666
TOTAL		48 192	3 101 044	3 101 044
Autres titres immobilisés			20 165	20 165
Prêts, autres immobilisations financières			2 130	2 130
TOTAL			22 295	22 295
TOTAL GENERAL		48 192	3 181 596	3 181 596



Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	32 255	6 575		38 830
Constructions sur sol propre			232		232
Constructions sur sol d'autrui		86 438	42 051		128 490
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		788 958	81 842	17 113	853 687
Installations générales agencements aménagements divers		192 894	39 668		232 562
Matériel de transport		91 874	4 056	29 090	66 840
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		95 751	6 762	1 989	100 524
	TOTAL	1 255 915	174 612	48 192	1 382 335
	TOTAL GENERAL	1 288 170	181 187	48 192	1 421 165

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	6 575				
Constructions sur sol propre	232				
Constructions sur sol d'autrui	42 051				
Instal.techniques matériel outillage indus.	81 842				
Instal.générales agenc.aménag.divers	39 668				
Matériel de transport	4 056				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 762				
	TOTAL	174 612			
	TOTAL GENERAL	181 187			

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	6 000				6 000
Pensions et obligations similaires	26 092	15 008			41 100
	TOTAL	32 092	15 008		47 100

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	4 818				4 818
Sur comptes clients	10 395	14 847	10 395		14 847
	TOTAL	15 213	10 395		19 665
	TOTAL GENERAL	47 305	29 855	10 395	66 765
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		14 847	10 395		
		15 008			



Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 130		2 130
Clients douteux ou litigieux	17 817	17 817	
Autres créances clients	1 014 076	1 014 076	
Personnel et comptes rattachés	1 389	1 389	
Taxe sur la valeur ajoutée	17 055	17 055	
Divers état et autres collectivités publiques	138 112	138 112	
Débiteurs divers	149 285	149 285	
Charges constatées d'avance	78 999	78 999	
TOTAL	1 418 862	1 416 732	2 130

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	608	608		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	583 061	173 524	409 537	
Fournisseurs et comptes rattachés	316 775	316 775		
Personnel et comptes rattachés	442 046	442 046		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	167 784	167 784		
Taxe sur la valeur ajoutée	171 476	171 476		
Autres impôts taxes et assimilés	8 156	8 156		
Autres dettes	24 952	24 952		
TOTAL	1 714 857	1 305 320	409 537	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	171 384			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

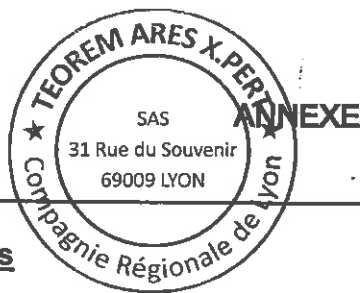
Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 à 40 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	8 à 15 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 7 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.



Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

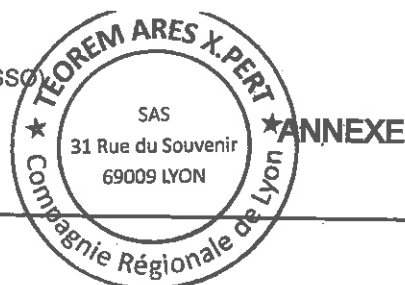
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.



Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	66 038
Autres créances	140 265
Total	206 303

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	532
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 926
Dettes fiscales et sociales	328 837
Autres dettes	224
Total	391 519

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	78 999
Total	78 999

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Rémunération des dirigeants**

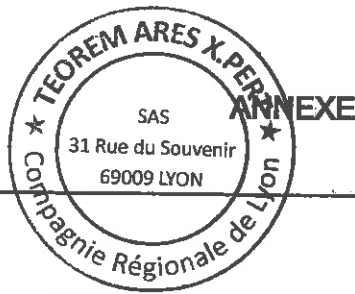
Compte tenu de l'organisation, les 3 plus hauts cadres dirigeants font partie du Comité de pilotage.

Ces fonctions sont remplies par des personnes bénévoles.

Il n'y a par conséquent aucune rémunération allouée aux 3 plus hauts cadres dirigeants de l'association.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens	16	
Employés	11	
Ouvriers	119	
Total	151	



Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Une provision pour charge est comptabilisée

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
ENGAGEMENT TOTAL		41 100
Engagement total		41 100

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- augmentation annuelle des salaires de 2%
- turn over ETAPE 63 de 8%
- turn over ETAPE 43 de 8%
- table de mortalité TV88/90
- méthode de calcul rétrospective prorata temporis
- tarification établie soit sur la base des cotisations lissées, soit sur la base de versements uniques assortis de cotisation lissées dans le temps
- les cotisations sont supposées être payées d'avance, les départs étant prévus en début d'année
- taux charges sociales : 42 % pour les catégories "cadre" et "valide" et 17% pour la catégorie "travailleur handicapé"